

## TRANSPORTS PUBLICS

## RER : les Bruxellois mettent la pression

Ph. Law

Mis en ligne le 23/03/2007

Les députés bruxellois ont pris en considération une proposition de résolution. Ils invitent la SNCB, le fédéral et Bruxelles à s'activer pour faire avancer le projet.

Le nouvel agenda de la réalisation du RER présenté lundi par l'administrateur délégué d'Infrabel (maître d'ouvrage) a-t-il joué un rôle d'électrochoc ? Pour rappel, auditionné par une commission mixte (Infrastructure, Aménagement du territoire) du Parlement bruxellois, Luc Lallemand avait indiqué qu'en raison des lourdeurs administratives et des lenteurs des autorités bruxelloises, la mise en place du Réseau express régional ne verra pas le jour avant 2015-2016. Or l'agenda initial prévoyait l'arrivée des trains RER dans le paysage des transports publics à l'horizon 2011.

Vendredi, les députés bruxellois ont pris en considération (et en urgence) une proposition de résolution visant à faire pression sur le gouvernement bruxellois, le groupe SNCB (dont fait partie Infrabel) et le gouvernement fédéral pour que le dossier RER avance plus vite. Mais la question est de savoir si en s'activant, le retard (4 ans) pourrait être rattrapé. Probablement que non, d'après les éléments fournis lundi par M. Lallemand. Il avait évalué le retard en espérant que le gouvernement bruxellois poserait un geste fort. Et d'après lui, si rien n'est fait, la mise en place du RER ne se ferait qu'à l'horizon 2020.

### Manque de vision

Le texte de la proposition de résolution déplore le *"manque de vision d'ensemble des différents dossiers touchant à l'amélioration de la mobilité ferroviaire dans et autour de Bruxelles"*. Initié par le député Denis Grimberghs, chef de groupe CDH au Parlement bruxellois, le texte demande au gouvernement bruxellois un inventaire des procédures urbanistiques en cours. Il l'exhorte à demander rapidement au fédéral et au groupe SNCB la négociation d'un plan d'implantation des arrêts RER afin d'améliorer la desserte intrabruelloise et la mise en place d'une concertation permanente notamment avec les opérateurs du réseau de chemin de fer pour assurer un suivi des investissements dans le réseau RER.

Au fédéral et à Infrabel, il est notamment demandé de présenter au plus vite l'éventail des mesures indispensables à la réduction des nuisances pour les riverains et d'intégrer dans les débats, les arrêts bruxellois du RER.

Pour Denis Grimberghs, la proposition de résolution, enrichie de nouvelles auditions en commission, devrait revenir rapidement sur la table de l'assemblée plénière pour y être votée. Elle a bénéficié d'un appui au sein de chacun des groupes politiques démocratiques francophones et flamands de l'assemblée.

(avec Belga)

© La Libre Belgique 2007